

ARRÊTÉ MUNICIPAL

N°AP 2024-01

Arrêté fixant le tableau annuel d'avancement 2024 au grade d'adjoint administratif principale 2^{ème} classe

Monsieur le Maire de .de la commune de MONTBERAUD.,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L522-23 à L522-31 du code général de la fonction publique,

Arrête

Article 1

Les fonctionnaires dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau annuel d'avancement au titre de l'année 2024

NOM - PRENOM	SITUATION ACTUELLE	EVENTUELLEMENT EXAMEN PROFESSIONNEL SATISFAIT LE :
PETILLION épouse VAIARELLI Sylvaine	Adjoint administratif / /

(Dans le cas d'un avancement au choix)

Article 2

Le présent tableau annuel d'avancement émis au titre de l'année 2024 comprend 0% d'hommes (dont 100% promouvables) et 100 % de femmes (dont 100% promouvables).

Article 3

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Notifié le : 29.02.2024

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Raymond Denjean', written over a horizontal line.

Fait à MONTBERAUD, le 29/02/2024

Monsieur le Maire

DENJEAN Raymond

